

La Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins regroupe en son sein plusieurs commissions, classées dans 3 groupes :

- les commissions sportives (nage avec palmes, nage en eaux vives, apnée, chasse sous marine, tir sur cible, hockey subaquatique, orientation)
- les commissions culturelles (audiovisuelle, bio et environnement, archéologie, souterraine)
- les commissions autres (technique, médicale, juridique)

Les activités les plus pratiquées sont bien évidemment la plongée bouteille (dépendant de la commission technique) avec un petit peu d'apnée et un petit peu de nage avec palmes. Mais l'activité pour laquelle les licenciés rejoignent nos rangs reste sans équivoque aujourd'hui la plongée bouteille.

Et la Fédération souhaiterait que les raisons de la rejoindre soient multiples. Elle a ainsi lancé il y a 8 ans déjà, une campagne de communication tentant de mettre en avant d'autres commissions.

Développement des activités fédérales

Le Codep 40 s'inscrit à son niveau dans cette politique, et nous avons déjà (avec l'aide du CNDS) pu acquérir un jeu de monopalmes toutes tailles, afin que les licenciés des Landes puissent tranquillement s'essayer à la discipline dans leur club (commission de Nage avec Palmes), qu'ils puissent y revenir, re-essayer si besoin, ... et savoir s'ils souhaitent ou non pratiquer plus avant cette activité.

Nous avons fait l'acquisition de flotteurs afin de pratiquer la nage avec flotteur (commission de Nage en Eaux Vives) sur les lacs d'Arjuzan et de Léon jusqu'ici.

Nous avons également fait l'acquisition d'un certain nombre d'ouvrages relatifs à la biologie marine permettant, de faire des initiations à la biologie et l'environnement (commission bio & environnement).

Il faut maintenant transformer l'essai et développer l'initiation aux autres commissions, dans la mesure de nos possibilités.

Il faudra donc faire l'acquisition d'un nécessaire de Tir Sur Cible, de Hockey Subaquatique, d'Orientation, d'appareils permettant une initiation à la photo et pourquoi pas une caméra permettant de pratiquer une initiation à la vidéo sous marine..

Il faudra également faire venir des moniteurs pour faire faire des initiations à la pratique de l'apnée, de la plongée archéo, souterraine,

A raison d'une à deux disciplines par an pour les nouveaux projets, et d'une éventuelle demande croissante sur une activité pour laquelle nous devrions investir sur une quantité plus importante de matériel, nous devrions avoir fait le tour des activités culturelles et sportives de la fédération à l'optique de la fin du prochain mandat, soit 2017.

Nous avons planifié l'organisation sur 2014 d'une formation passerelle pour les encadrants technique, qu'ils puissent obtenir le premier niveau d'encadrants apnée. Malgré l'intérêt, cette formation planifiée fin juin ne rencontre pas le succès que l'on pouvait espérer, mais le coût en reste élevé, puisque nous sommes proche des 100 euros par candidat.

Il sera alors possible pour la prochaine équipe de sélectionner les orientations qui auront le mieux fonctionné, et d'éliminer celles qui n'auraient pas eu de succès. Mais il aura fallu faire le tour des possibilités pour n'en garder que celles qui percent aujourd'hui dans le département des Landes.

L'acquisition de ces matériels, les frais relatifs au déplacement de ces moniteurs spécialisés, seront couverts en partie par les rentrées des formations organisées par le Codep, mais ce dernier aura besoin du soutien du Conseil Général et du CNDS pour mener à bien cette action d'envergure visant à faire découvrir les diverses activités de la Fédération aux Landais, licenciés ou non à la FFESSM.

L'équipe dirigeante actuelle du Codep étant majoritairement en place depuis 2009, nous avons eu le temps de commencer à faire un constat sur les problématiques rencontrées et surtout sur les axes que nous pourrions privilégier, ou tenter de privilégier, pour le développement de l'activité dans le département. 4 ans d'exercice nous ont permis de connaître tous les présidents de clubs, une grande partie des encadrants, de discuter avec eux de la vie de leur club, de leurs envies, des obstacles qui freinent leur potentiel développement.

En plus de la découverte des différentes activités de la FFESSM, nous avons pu identifier plusieurs autres pistes de travail pour le présent mandat, et nous l'espérons pour les mandats suivants.

Implantation géographique

Le développement de l'activité, en termes géographiques, est assez spécifique, et retrouve les mêmes contraintes que la FFN (Fédération Française de Natation) ou la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme), le "quotidien" de notre pratique, tout au long de l'année, est lié à nos espaces de pratique : les piscines (pour la saison "froide"), les plans d'eau et le littoral avec des accès en bateau (pour la saison "moins froide").

Puisque l'on ne peut s'étendre que dans les endroits ayant une piscine, l'objectif en terme de répartition des implantations, serait d'avoir au moins un club de plongée par piscine existante dans le département, en essayant d'exploiter au maximum les spécificités de chaque piscine pour développer les activités qui pourraient s'y prêter le mieux.

Accès de l'activité aux handicapés

La pratique de la plongée ne semble pas forcément se prêter à un public handicapé. Et pourtant les discussions que nous avons eu sur ces sujets, nous démontrent que nous avons quasi tous au sein du CD du Codep, rencontré des plongeurs handicapés, voire lourdement handicapés.

Nous souhaitons donc trouver des moyens d'étendre ces pratiques à ce public spécifique, et cela même si la mise en place de l'encadrement de ce public "particulier" en terme de qualification, n'est pas simple. Pour cela nous cherchons à mettre en place des formations permettant dans un premier temps à des encadrants technique de se former à l'accueil des personnes handicapées, et nous l'espérons par la suite, pouvoir former des moniteurs qui formeront à leur tour d'autres personnes capables de faire plonger des personnes handicapées. Mais ces formations sont rares, et d'un coût non négligeable.

Féminisation de l'activité

Les femmes (enfants et adultes confondues), représentent à peu près 30 % des licenciés de la FFESSM au niveau national. Le pourcentage est un peu inférieur dans le département, puisqu'il y a à peu moins de 25 % de licenciées féminines. Après de nombreuses discussions avec des plongeuses, des encadrantes, des baptisées, des filles ou des femmes qui seraient intéressées, il ressort que le milieu est perçu (et c'est une réalité) comme extrêmement masculin, et qu'une grande part d'entre elles seraient plus enclins à se lancer dans l'aventure avec des encadrantes.

Il faut maintenant trouver des motivations pour permettre à nos plongeuses de se lancer dans la grande aventure de l'encadrement et de l'enseignement, afin de permettre de monter le pourcentage de représentation féminine en plongée, dans les Landes.

Protection de l'enfance

Une rencontre des plus intéressantes avec la toute jeune association "Colosse Aux Pieds d'Argile" nous a fait prendre conscience de l'urgence de munir les enfants d'une information et d'outils de référence, dans la prévention de la pédophilie. Le département n'est pas plus touché qu'un autre (du moins officiellement), et notre activité ne semble pas être la plus exposée, les parents étant très présents autour de la pratique de leurs enfants.

Pourtant, dans le cadre sportif comme ailleurs, les enfants ne sont pas à l'abri de devenir victimes de telles actes. Nous souhaiterions donc profiter de l'avantage que nous avons d'avoir des enfants, souvent accompagnés de leurs parents, afin de trouver des moyens de faire passer le message aux enfants, sur la détection de réactions "suspicieuses", et aux parents, afin d'avoir des outils pour détecter une éventuelle modification d'attitude de leur enfants, devant les amener à s'inquiéter.